



# INFO SOLDE



AVRIL 2018

Pour toute question sur votre solde,  
contactez la cellule solde assistance :  
Par mail : [solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr](mailto:solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr)

 N°Vert 0 800 00 69 50

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Prise en compte de la classe fonctionnelle A+ pour les commandants

La classe fonctionnelle A+ pour les commandants est mise en œuvre sur la solde d'avril 2018 avec effet rétro-actif au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sous réserve des travaux de reclassement par les armées.

Cette mesure catégorielle, concernant 15% des commandants, est associée à la transposition des mesures d'équité avec la fonction publique civile.

## Paiement de l'indemnité d'absence cumulée (IAC) 2017

L'indemnité d'absence cumulée (IAC) est versée pour compter de la solde d'avril au titre des activités de 2017.

Elle concerne les militaires ayant effectué plus de 150 jours d'activité ouvrant droit à certaines indemnités (ISSE, CAMP-ISC, ISAPB, AOPER) ou en renfort temporaire outre-mer (RTOM).

Le taux progressif de l'IAC dépend du nombre de nuitées d'absence de la garnison.

*«Retrouvez chaque mois  
toutes les informations relatives  
à votre solde»*

## INFO IMPORTANTE

### Revenus à déclarer au titre de 2017 : erratum

Des experts fiscalistes sont à votre disposition pour répondre à toute question relative à votre déclaration de revenus.

**Vous pouvez les contacter via la cellule solde assistance ou directement par mail :**  
**smodi.fiscalite-solde.fct@intradef.gouv.fr** (en lieu et place de smodi.fiscaliste-solde.fct@intradef.gouv.fr).

### Ouverture du volet «ma retraite» de l'espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP)

Depuis février 2018, le portail ENSAP s'enrichit d'un espace «Ma retraite», qui offre un accès au compte individuel retraite (CIR), dont le périmètre va monter progressivement en puissance.

Chaque militaire peut dès à présent (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 pour les militaires de l'armée de terre) consulter en ligne son CIR, ses bonifications, son relevé NBI et, sous certaines conditions d'âge notamment (à partir de 33 ans pour les militaires) effectuer des simulations.

**ENSAP > [ensap.gouv.fr](http://ensap.gouv.fr)**

### Où trouver l'information ?

Pour toute question relative à votre solde, vous pouvez vous adresser à tout moment à :

1. Votre correspondant RH de proximité
2. La cellule solde assistance - numéro vert : **0800 00 69 50**
3. La boîte mail de la cellule solde assistance : **[solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr](mailto:solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr)**

#### **INTRADEF**

SGA Connect > [portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/ma-solde](http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/ma-solde)

DRHAT > [portail-drhat.intradef.gouv.fr/DRHAT/solde-et-pension/actualites/l-actualite-solde](http://portail-drhat.intradef.gouv.fr/DRHAT/solde-et-pension/actualites/l-actualite-solde)

Marine > [portail-rh-marine.intradef.gouv.fr/index.php/solde-indemnite](http://portail-rh-marine.intradef.gouv.fr/index.php/solde-indemnite)

Air > [portail-drhaa.intradef.gouv.fr/index.php/remuneration-et-indemnisation](http://portail-drhaa.intradef.gouv.fr/index.php/remuneration-et-indemnisation)

#### **INTERNET**

[www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde](http://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/votre-solde)

# INFO SOLDE

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE DE LA DEFENSE  
SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

ARMÉE DE TERRE  
ARMÉE DE L'AIR  
MARINE NATIONALE  
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES